



*Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
géré par Espoir-74*

www.savsoxygene.org

SAVS Oxygène ANNECY

21 avenue des Hirondelles

Immeuble "Le Citadelle"

74000 Annecy

Tél : 04 50 67 80 64

Fax : 04 50 67 84 42

annecy@savsoxygene.org

SAVS Oxygène THONON

7 rue de Lort

Résidence « Le Chamois »

74200 Thonon les Bains

Tél : 04 50 83 15 35

Fax : 04 50 83 15 34

thonon@savsoxygene.org

SAVS Oxygène ANNEMASSE

3 ter avenue du Léman

74100 Annemasse

Tél : 04 50 37 10 51

Fax : 04 50 49 38 43

annemasse@savsoxygene.org

SAVS Oxygène SALLANCHES

220 place Charles Albert

74700 Sallanches

Tél : 04 50 21 64 49

Fax : 04 50 21 93 62

sallanches@savsoxygene.org



SAVS

RAPPORT ACTIVITE 2009

Oxygène en 2009, contrairement à toutes les années précédentes depuis la création des SAVS, n'a pas connu d'expansion de ses services.

Nous espérions ouvrir le SAMSAH à Annemasse lors du dernier trimestre mais cela n'a pas été possible car les locaux que nous convoitions ne pouvaient être disponibles avant le début 2010.

Cette année a cependant permis à l'ensemble des équipes de « se poser » et pour les équipes nouvelles de se construire.

Fin décembre 2009, 117 personnes étaient accompagnées sur l'ensemble des SAVS (17 à Sallanches, 32 à Thonon, 37 à Annecy et 31 à Annemasse) et 27 sont sorties dans l'année. Cela représente donc 144 personnes accompagnées durant l'année.

1. Les ressources humaines

Au 31 décembre, le SAVS compte comme l'an dernier 20 professionnels pour 16,25 ETP (Equivalent Temps Plein) répartis ainsi :

- 12 accompagnateurs sociaux pour 12 ETP : 4 Educateurs (trices) Spécialisés (es) à Annecy (dont une personne travaille à 0,75 ETP, il nous manque donc actuellement 0,25 ETP non pourvus) ; 1 ES et 1 Assistante Sociale à Sallanches ; 3 ES à Annemasse ; 3 ES à Thonon.
- 4 secrétaires pour 1,75 ETP (1 mi-temps à Annecy, Annemasse et Thonon, et 1 quart temps à Sallanches)
- 4 cadres (1 directeur, 2 chefs de service et une cadre administrative) pour 2,5 ETP

Les équipes se réunissent une fois par semaine en binôme (Annemasse-Thonon et Annecy-Sallanches) et bénéficient de l'appui technique de deux psychologues vacataires à raison d'une heure trente par semaine trois fois par mois (sauf l'été).

2. Les mouvements du personnel

Annecy : Démission d'une éducatrice spécialisée et embauche d'une éducatrice spécialisée en mars 2009.

Annemasse : Pas de changement « définitif » non plus dans l'équipe de base. Cependant, un congé maternité d'une accompagnante a occasionné l'embauche d'une remplaçante durant l'été (la même personne qui effectue à ce jour le remplacement à Annecy et qui connaissait Oxygène car elle y avait effectué un stage de formation). De plus le service a connu un congé long de maladie pour la secrétaire en poste. La secrétaire de Thonon a accepté d'effectuer le remplacement de sa collègue en fin d'année. Ce remplacement n'est pas à ce jour satisfaisant ni pour la personne remplaçante qui ne souhaite pas s'engager dans la durée, ni pour le service car les accueils téléphoniques ou sur place sont de fait insuffisants sur les deux sites, une même personne ne pouvant être partout.

L'équipe a accompagné quelques semaines une CESF en fin de formation.

Thonon : Démission d'une éducatrice et donc embauche d'une nouvelle éducatrice en juin 09. L'équipe a accompagné une stagiaire éducatrice spécialisée toute l'année.

Sallanches : Démission et remplacement de la secrétaire.

3. Les formations

En 2009 aucune formation collective concernant l'ensemble des services n'a été organisée comme l'an dernier.

Nous avons pu cependant bénéficier de formations sur la prévention du suicide ou la méthodologie de projet, ou au travers d'APR (Actions Prioritaires Régionales d'UNIFAF) qui ont pu faire se rencontrer des collègues travaillant dans des sites différents autour d'un savoir partagé. Cette notion de « savoir partagé » est particulièrement importante dans un service dispersé géographiquement. Cela permet une diffusion de l'information auprès des professionnels d'une part mais a aussi un effet réunificateur autour d'une même mission et d'une même culture institutionnelle.

Bien sûr, un certain nombre de professionnels ont aussi effectué des formations individuelles et ont participé à des colloques.

Ainsi en 2009 les professionnels ont suivi les formations :

Intitulé	Nombre de participants	Durée	TOTAL
L'écoute et la pratique de l'entretien	1	30 h	30
Approche de la maladie mentale et du handicap psychique	1	18 h	18
La prise en charge des pathologies psychiatriques	1	35 h	35
Le métier de secrétaire : être fier de l'exercer	1	35 h	35
L'entretien professionnel de formation : préparer, mettre en œuvre et évaluer les effets de l'entretien	2	21 h	42
Le plan de formation au service du salarié et de l'établissement	2	28 h	56
TOTAL	8		216

A ces stages de formations se sont ajoutées les journées de colloques ou conférences suivantes :

Intitulé	Nombre de participants	Durée	TOTAL
Place de la psycho éducation dans la prévention de la rechute des troubles psychotiques	8	7 h	56
Méthodologie de projet en santé et travail en réseau	3	14 h	42
Le repérage de la crise suicidaire	5	12 h	60
Aider des non demandeurs d'aide	3	7 h	21
Accompagner le handicap psychique au quotidien : insertion-réadaptation, nouvelles expériences, premiers bilans	3	7 h	21
Suicide et précarité	3	7h	21
TOTAL	25		221

4. Travail institutionnel

Ainsi que nous l'avons dit en introduction, pas d'ouvertures nouvelles de services à Oxygène cette année. Cela a permis aux équipes de prendre ou reprendre un « souffle » pour leur travail au quotidien. Les extensions régulières de ces dernières années, en effet, n'ont pas toujours laissé le temps aux professionnels de s'installer dans leur fonction et de s'approprier les outils d'Oxygène.

Cependant force nous est de constater, qu'à ce jour, du fait des changements, des absences des uns et des autres, et bien sûr de l'éloignement géographique, certains membres des équipes ne se connaissent pas encore. Cet état de fait peut à la longue entraîner une perte dans la culture commune de la mission du service et ne pas favoriser les coopérations.

L'équilibre est délicat à trouver entre construction des liens professionnels nécessaires au bon fonctionnement d'une équipe locale et le sentiment tout aussi indispensable d'appartenance à un même service départemental avec des valeurs partagées.

Il est donc important d'accorder une importance similaire à la fois au travail favorisant l'équilibre d'une équipe et l'échange entre elles.

Cela demande à l'équipe de cadres une vigilance particulière, un vrai travail d'équipe.

C'est pourquoi nous avons renforcé, cette année les réunions de cadres hebdomadaires, et avons consolidé les liens professionnels entre ceux-ci par la participation à un groupe d'analyse de la pratique sur une base systémique.

De même, les équipes bénéficient de leur côté de deux groupes d'analyse de la pratique mixant les services :

- Un groupe travaillant sur une base d'analyse clinique
- L'autre sur une base systémique.

La systémie, à laquelle une grande partie du service a été initiée l'an dernier, nous paraît un outil très intéressant dans une approche environnementale des personnes que nous accompagnons. Coupler ces deux démarches permet aux professionnels d'avoir un espace de parole dans lequel ils peuvent se sentir en confiance pour s'exprimer et réfléchir à leur pratique.

Même si nous n'avons pas remis en place cette année les commissions de travail, les équipes se sont mobilisées en sous groupe, pour achever le travail d'évaluation.

La synthèse de ce travail revient maintenant aux cadres, et devrait prochainement donner jour à des pistes de travail prioritaires.

Les questionnements des divers services lors des bilans d'activité fin 2008 ont mis à jour des préoccupations particulières des professionnels, notamment au sujet de l'appropriation de certains savoirs et savoir-faire.

C'est ainsi que nous avons été interrogés sur une réflexion concernant les écrits professionnels par exemple.

Un certain nombre d'écrits sont ainsi attendus de la part des accompagnants et tous ne les perçoivent pas toujours de la même manière. Ce questionnement a été travaillé sur chacun des sites et services et restitué en réunion générale. Il amène des points particuliers d'interrogations individuels mais aussi communs : accessibilité des écrits au destinataire, législation autour des écrits...

Quatre professionnels ont aussi participé à une formation sur la méthodologie de projet en santé.

Une mobilisation importante a eu lieu aussi autour de la problématique du suicide. Deux personnes accompagnées par le service se sont suicidées en 2008, une autre en 2009. Quatre sont décédées dans des conditions violentes sans que l'on puisse les rattacher avec certitude à un suicide, mais toutes vivaient des situations difficiles sur le plan de la maladie. Plusieurs autres se sont mises en situation de grand danger...

Il est difficile et douloureux pour les professionnels de vivre ces moments particuliers. Les équipes nous ont amenés à nous positionner autour d'un protocole construit à partir de leurs remarques et avec l'aide des psychologues intervenant à Oxygène. Ce protocole prévoit un accompagnement des équipes, du référent concerné, de l'entourage de la personne et des autres personnes accompagnées du service.

De même, plusieurs personnes ont participé à des journées de formations proposées par la DDASS autour de la prévention et de l'accompagnement des crises suicidaires.

Les formations communes autour d'un même thème ont l'avantage d'être fédératrices et de faire circuler l'information dans les services. Nous avons en tête d'en organiser en 2010.

Le partenariat est lui aussi un incontournable de notre mission. Les rencontres avec d'autres professionnels intervenant auprès des usagers sont régulières au fil des accompagnements. Elles peuvent être aussi organisées globalement pour initier des partenariats à venir, mais aussi pour travailler autour d'un thème donné, ou pour se tenir au courant des actualités de chaque service.

Oxygène participe régulièrement à ces rencontres : à Annecy à celle initialisée par Messidor, à Sallanches en s'incluant dans un réseau construit autour de la santé mentale, à Thonon et Annemasse en organisant deux ou trois rencontres annuelles dans nos locaux.

Les accompagnants participent régulièrement aussi à des rencontres inter SAVS autour de thèmes prévus à l'avance, et aux groupes ressources locaux réunis par le CCAA.

Le directeur, bien sûr, est participant des diverses réunions organisées sur le plan de la santé mentale sur chaque bassin géographique (commission d'accès au soin, au logement de l'agglomération annemassienne dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale organisé par Annemasse Agglo), il travaille avec un réseau régionale nommé ARAMIS qui fédère des associations gestionnaires autour de l'insertion des personnes avec un handicap psychique.

Si la mission d'un SAVS est de travailler en lien avec les autres structures locales autour de ses accompagnements, c'est aussi de travailler sur l'environnement de la cité pour favoriser l'intégration des personnes handicapées psychiques. En effet, créer du réseau, favoriser le partenariat et travailler sur l'environnement des personnes concernées sont des moyens de compensations essentiels dans l'accompagnement de ce type de handicap.

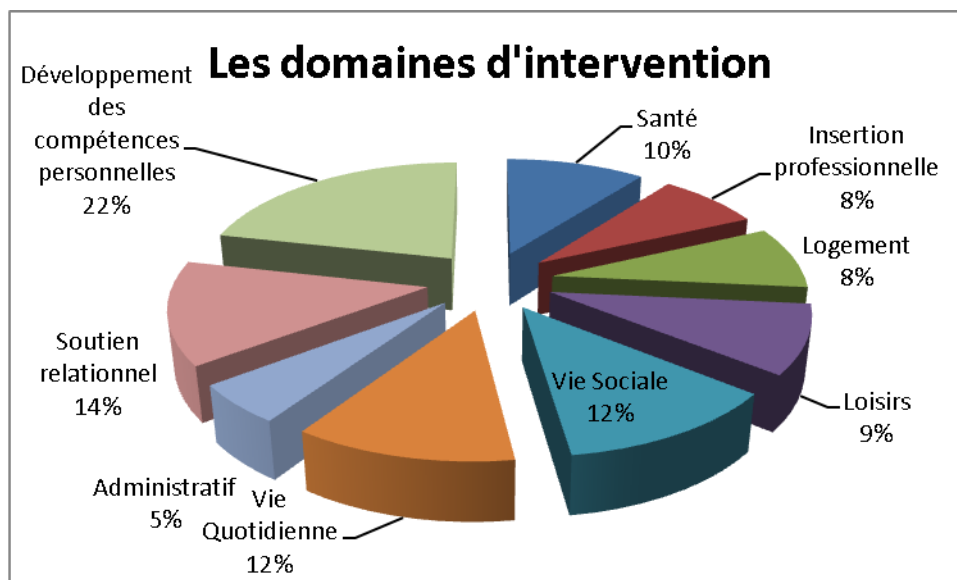
C'est pour ces deux raisons que nous avons participé en 2009 à deux manifestations départementales importantes d'information au grand public :

- L'une a été montée à l'initiative du SAMSAH « Le bilboquet » et concernait la Semaine d'Information sur la Santé Mentale. Cette semaine nationale prévoit l'organisation d'actions locales autour d'un thème ; cette année « Santé mentale : quels soins, quels accompagnements ? » Deux manifestations (film-débat) ont été montées sur Annecy et Annemasse.
 - L'autre est à l'initiative du Groupement Régional de Santé Publique. Les rallyes santé sont l'occasion pour des jeunes issus de lycées, d'IME, de MFR... de rencontrer, l'espace d'un mercredi dans l'année, divers professionnels œuvrant autour de la santé, la sécurité et la citoyenneté (pompiers, sécurité routière, planning familial, centre de vaccination, approche du handicap...).
- L'organisation de ces journées se fait conjointement entre les professionnels de l'éducation (souvent des infirmières scolaires) et les services « accueillants ».
- Nous avons ainsi accueilli pour la seconde année sur Annemasse, la première sur Thonon près de 80 jeunes dans nos locaux où nous avons une demi-heure pour les sensibiliser à la notion de handicap psychique.

5. Les accompagnements

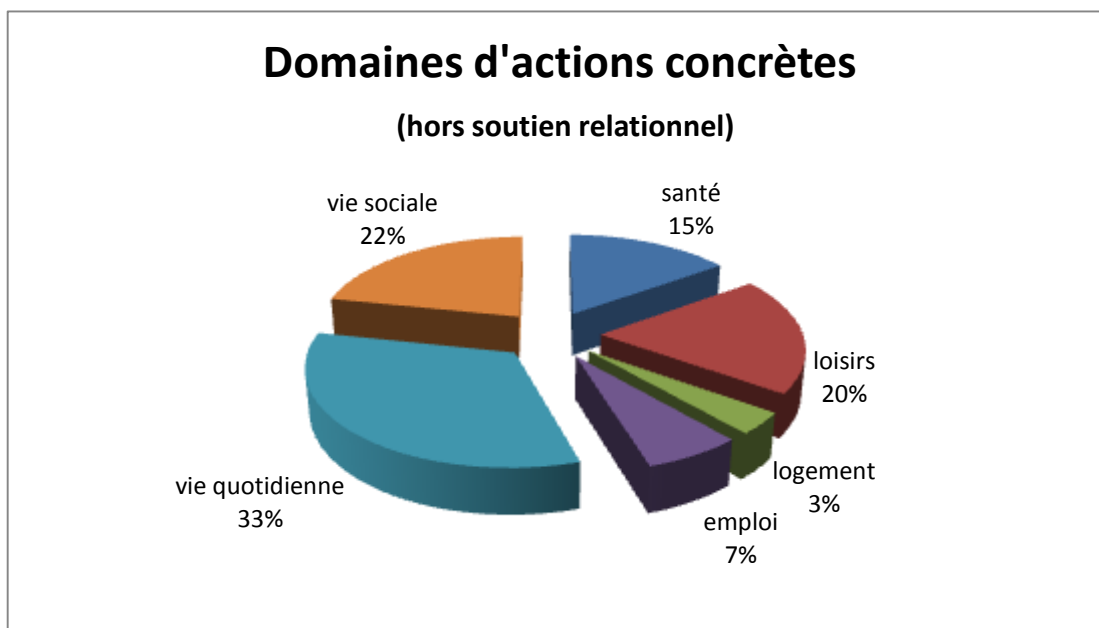
5.1 Les Domaines d'intervention travaillés avec les usagers :

Le schéma ci-dessous représente les domaines dans lesquels nous envisageons de travailler avec les usagers lors de l'élaboration des projets quand nous nous rencontrons une fois par an pour faire le point sur l'accompagnement et fixer des objectifs à venir.



Le tableau suivant représente, lui, les actions concrètes que nous sommes amenés à réaliser au fil des accompagnements :

	Domaines d'action concrète	Thonon	Annemasse	Annecy	Sallanches	TOTAL
Santé	Accompagnement au soin de Santé physique	5	8	14	7	34
	Accompagnement au soin de Santé psychique	15	23	22	9	69
Emploi	Accompagnement à la recherche d'emploi, au maintien ou à la formation	10	12	19	5	46
Logement	Recherche d'appartement	4	4	15	2	25
Loisirs	Promenades et sorties	12	19	26	10	67
	Recherche activités et loisirs	8	17	29	13	67
Vie Quotidienne	Accompagnement déplacements	6	7	12	7	32
	Accompagnement gestion du temps	2	7	19	11	39
	Accompagnement aux courses	9	14	11	4	38
	Repas Alimentation	10	7	10	3	30
	Démarches administratives	14	16	20	8	58
	Entretien logement	2	9	14	3	28
Vie Sociale	Soutien, écoute	28	31	40	18	117
	Soutien parentalité	3	3	2	1	9
	Rencontres avec tiers (famille, voisinage...)	12	17	28	10	67
	Accompagnement vers partenaires	12	19	29	11	71



Commentaires :

On peut constater que les accompagnements portent davantage sur des éléments comme la vie quotidienne et l'accompagnement social. L'accompagnement aux soins de santé concerne majoritairement l'accompagnement au retour aux soins psychiques, ou l'aide au repérage des signes d'amélioration ou de d'alerte des états psychiques. Pour les loisirs, il s'agit principalement de guider les personnes dans leurs recherches de loisirs (repérages, recherche d'info,...) que de « faire-avec » même si ce domaine se développe (surtout dans le domaine des sorties simples ballades, piscine, visites..). Le coût des activités est évidemment un frein.

Les domaines du travail et logement sont peu développés soit du fait d'un manque d'offres important, soit de l'éloignement des personnes de ces problématiques (pas en possibilité ou désir de travailler, ont déjà un logement...)

5.2 Accompagnements individuels et collectifs

L'accompagnement est essentiellement individuel, donc mené par un référent accompagnant vis-à-vis d'une personne. Nous développons depuis plusieurs années la double référence dans certaines situations : besoin d'un accompagnement plus soutenu temporairement ou plus durablement, pour s'adapter à des modes relationnels particuliers (ouverture relationnelle à développer, éviter les risques d'investissement important, s'adapter à une personne de sexe ou d'âge différent...), pour renforcer une observation quand la situation est complexe, pour accompagner un changement de référence...

Actuellement 13 personnes en tout sont accompagnées en double référence : 5 à Annemasse, 4 à Annecy et 4 à Thonon.

Nous veillons à ce que les personnes bénéficient d'un suivi le plus adapté possible, c'est-à-dire qui tienne compte de leurs désirs, besoins et difficultés particulières.

Lors de nos accompagnements individuels, nous avons constaté que les personnes suivies sont souvent isolées et sortent peu de chez elles. Pour notre public dont la pathologie principale se caractérise par la difficulté dans la relation à l'autre, la mise en situation d'interaction sociale constitue un outil intéressant pour développer leur capacité à vivre en société. Souvent, elles ont perdues l'habitude de pratiquer des activités de groupe hors du réseau du soin ; elles ne savent plus comment créer du lien avec les autres. De plus, elles ne connaissent pas ce qui est proposé dans leur environnement proche.

A partir de ce constat, le SAVS Oxygène a choisi de développer des activités collectives à visée de réhabilitation sociale. L'année 2009 se caractérise par une montée du collectif, puisque notre service a mis en place plusieurs ateliers :

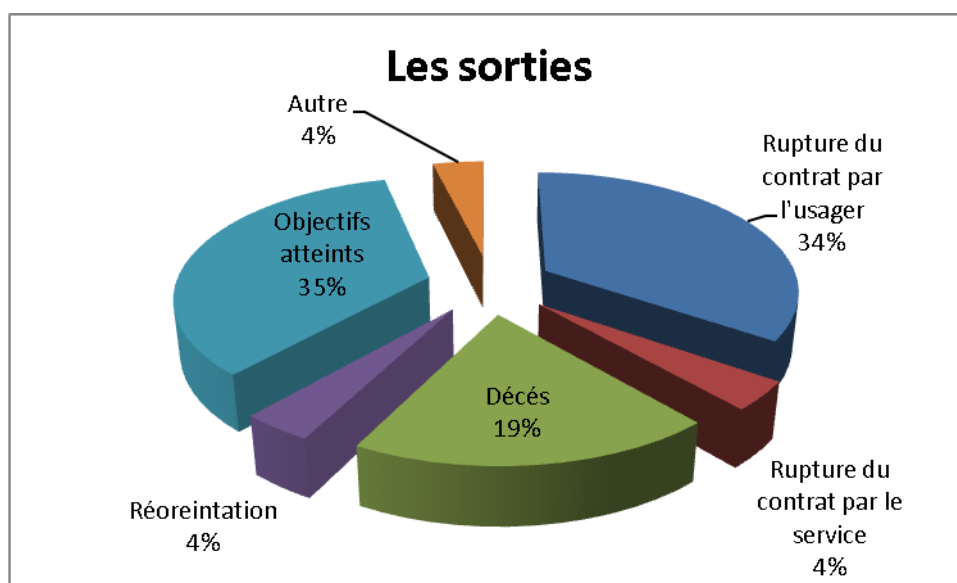
- 4 sur Annecy
- 3 sur Sallanches
- 2 sur Thonon
- 3 sur Annemasse

On en retrouvera les comptes-rendus en annexe à ce rapport d'activité.

Ces temps de travail en groupe permettent parfois de maintenir un accompagnement en fin de « parcours » d'une personne en lui permettant de conserver un lien avec le service encore quelques mois, parfois aussi d'intégrer une personne sur liste d'attente dans l'attente d'une possibilité d'accompagnement individuel.

5.3 Les sorties du service

	Nombre
Atteinte des objectifs	9
Rupture de contrat à l'initiative de l'utilisateur	9
Rupture de contrat à l'initiative du service (non respect du contrat ou du règlement de fonctionnement, discordance entre les demandes de l'utilisateur et les missions du service...)	1
Décès	5
Réorientation (foyers...)	1
Autre (erreur d'orientation, demande évaluation par CDAPH 1)	1
TOTAL	26



Listes d'attente :

Le terme de « liste d'attente » est un peu inexact. Actuellement lorsqu'une personne réunit les deux conditions suivantes : bénéficiaire d'une notification CDAPH l'orientant vers notre service, et avoir rencontré un cadre pour un premier contact, elle est inscrite sur une liste des personnes à contacter en priorité lorsqu'une place se libère. Elle est alors reçue en entretien d'admission, mais son admission ne sera effective qu'après délibéré lors d'une réunion d'équipe à laquelle assistent le directeur, le chef de service et le psychologue du service.

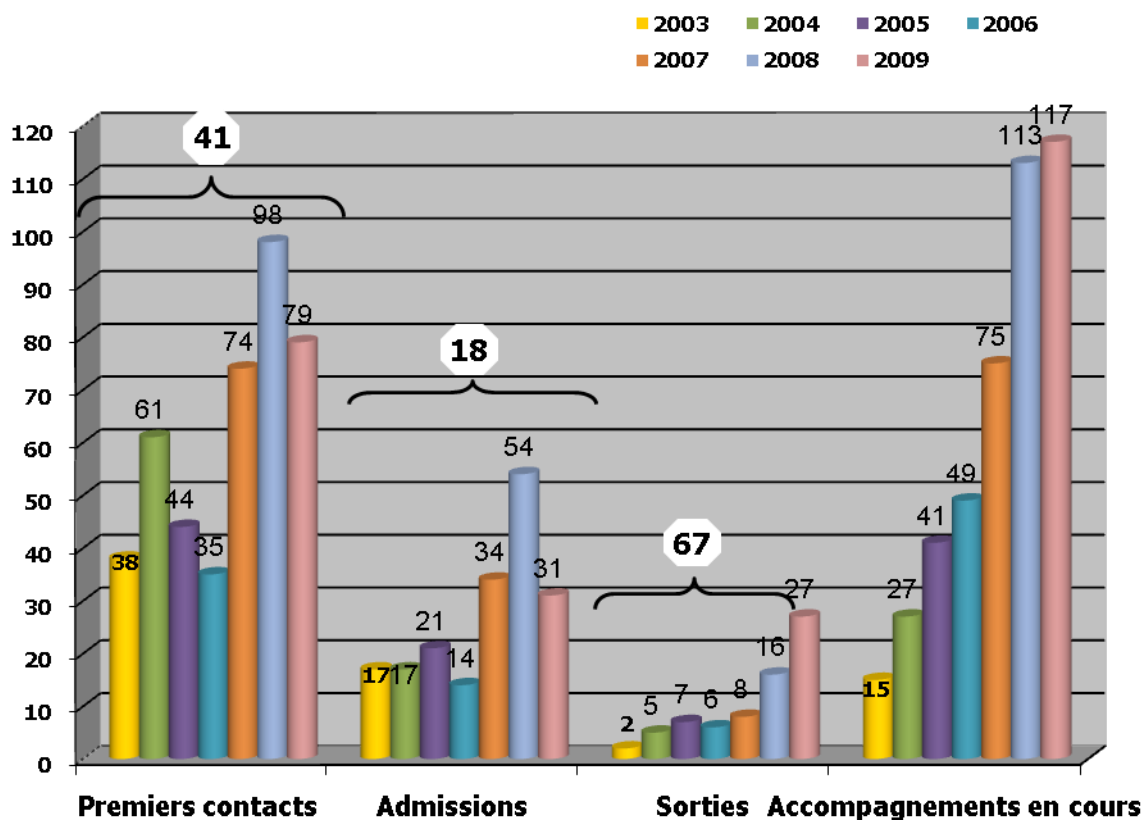
Actuellement cette liste compte 10 personnes sur Annecy, et 25 sur Annemasse. Bien sûr toutes ces personnes n'intégreront pas forcément le service, certaines parce qu'elles ne donnent pas suite (environ 15 à 20 % ; oubli ou réorientations depuis...), certaines, notamment à Annemasse, parce qu'elles seront réorientées vers le SAMSAH, certaines aussi parce que le premier contact est très loin et qu'elles ont perdu le sens de la démarche.

6. Population et activités

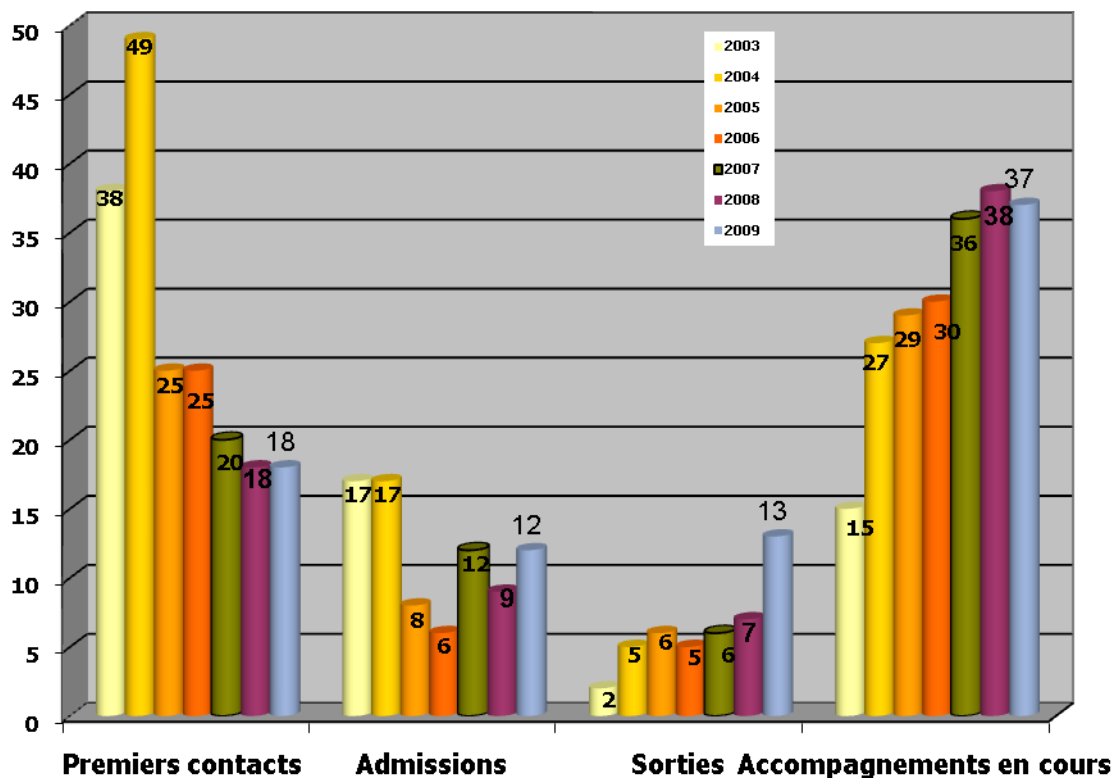
6.1 Activité

ACTIVITE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Capacité autorisée	50	50	50	50	100	120	120
Nombre de journées d'ouverture	365	365	365	365	365	365	365
Nombre théorique de journées	18 250	18 250	18 250	18 250	36 500	43 800	43800
Nombre réel de journées	1 989	7 221	13 633	16 833	21 621	32 455	40840
Nombre retenu de journées	-	-	14 150	16 018	25 542	33 530	40698
Taux d'occupation réel en %	10,89	39,57	74,70	92,24	59,2	74,1	93.2
Ecart retenu / Réel	-	-	- 517	815	-3 921	1075	142

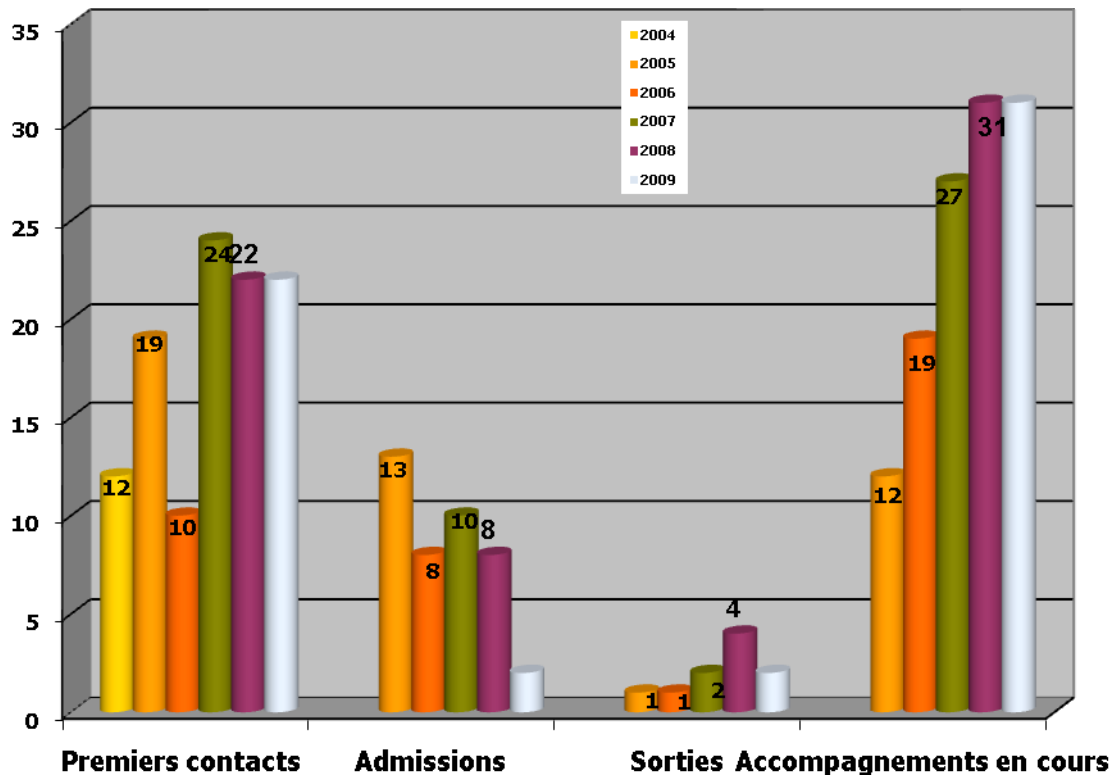
Evolution globale sur 6 ans



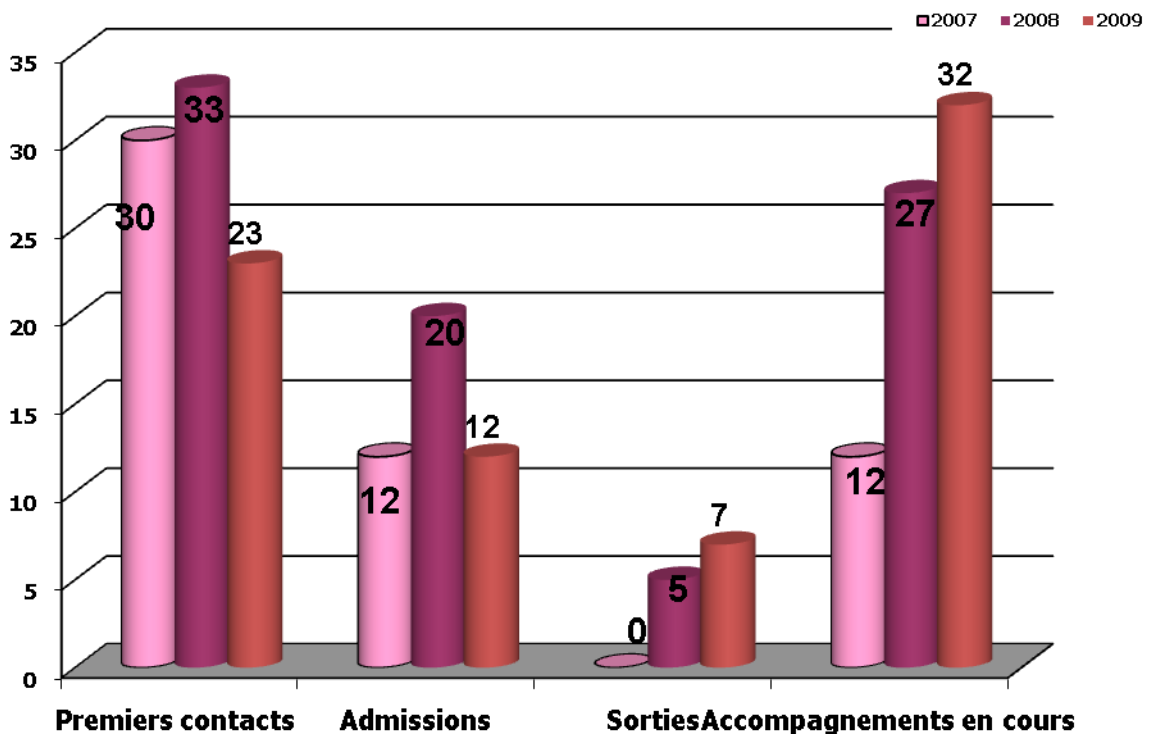
Evolution pour le SAVS d'Annecy



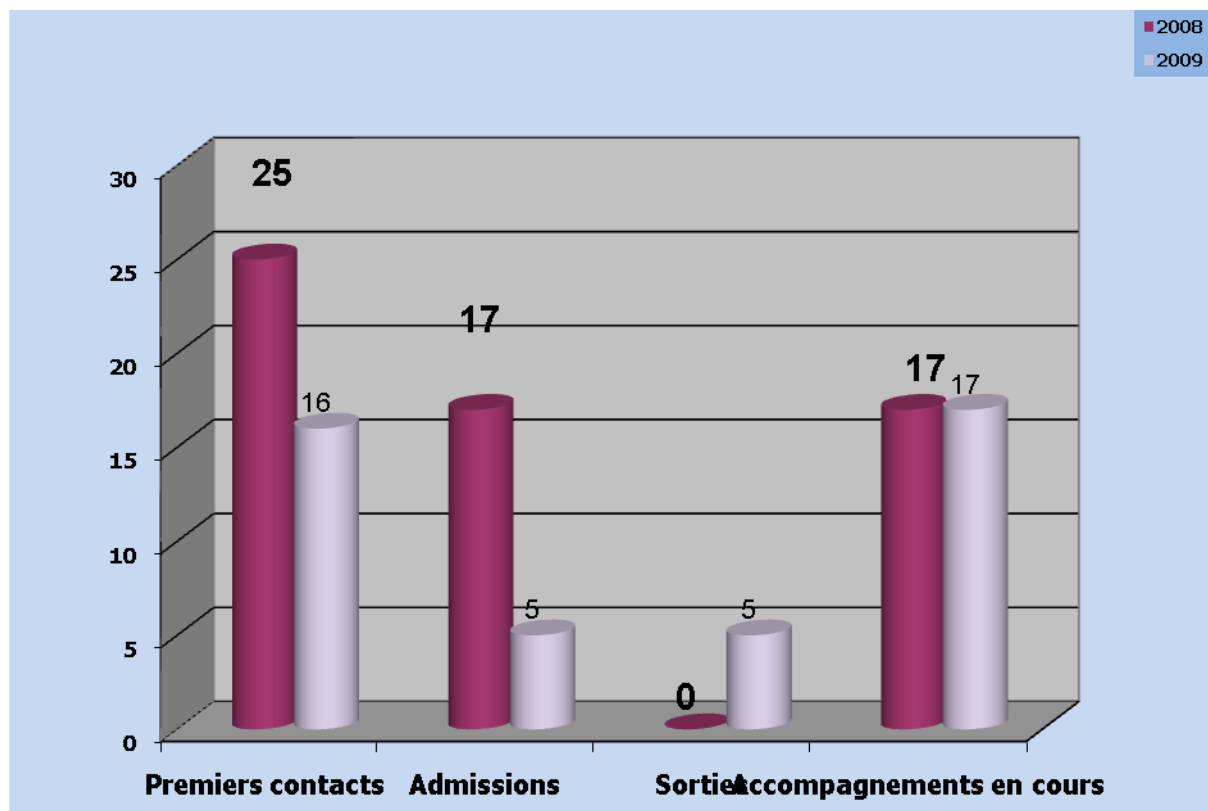
Evolution pour le SAVS d'Annemasse



Evolution pour le SAVS de Thonon

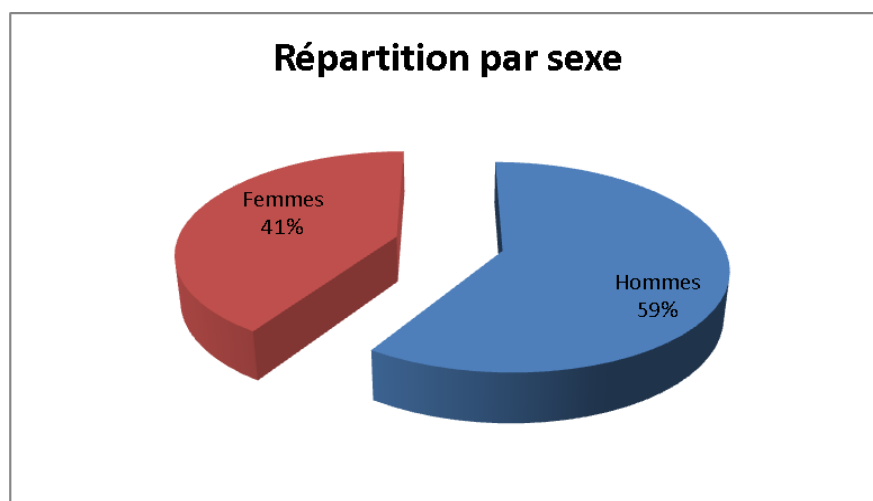


Evolution pour le SAVS de Sallanches

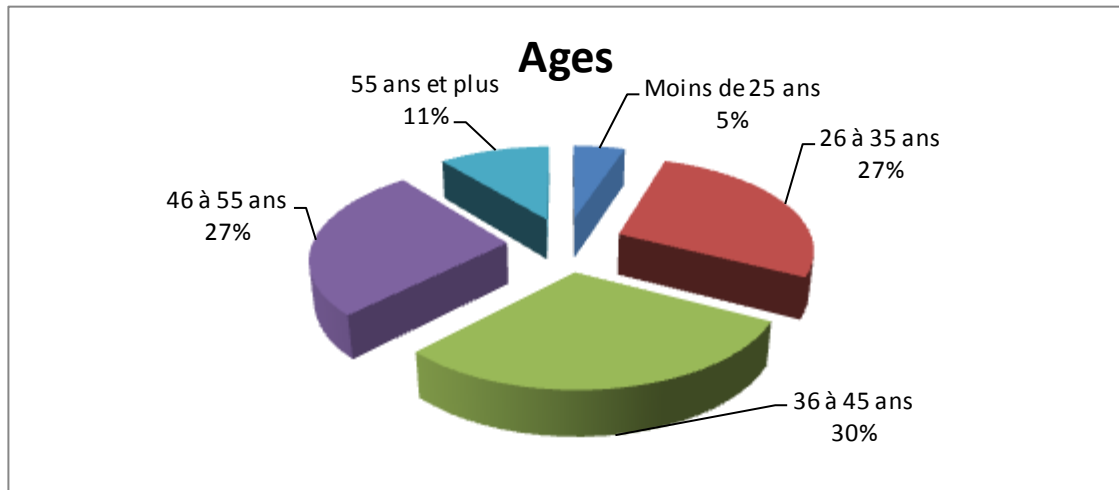


Répartition sexe-âge

	Hommes	Femmes
Anney	24	10
Annemasse	18	14
Thonon	19	15
Sallanches	7	8
total	68	47

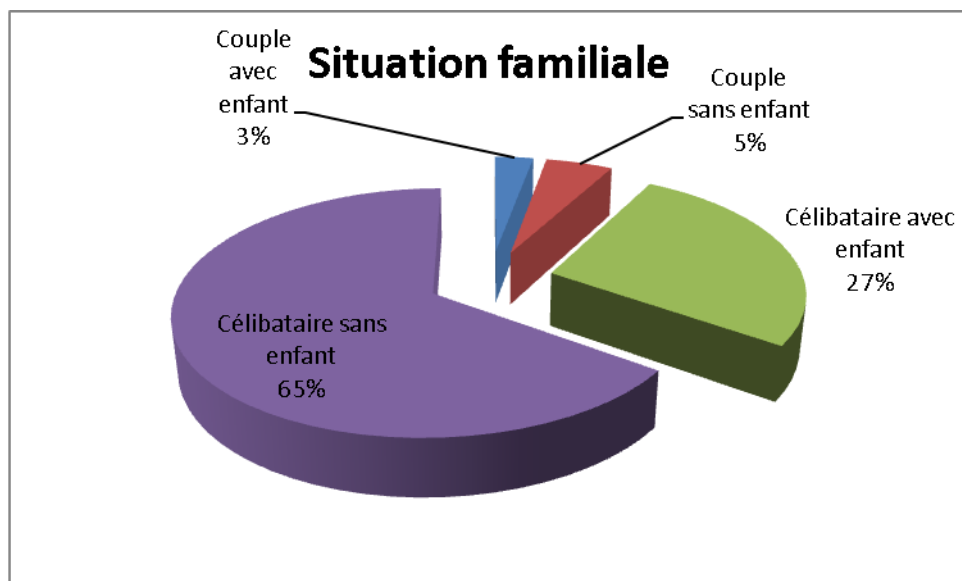


	Moins de 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	55 ans et plus
Annecy	4	17	16	13	4
Annemasse	1	9	12	7	3
Thonon	1	9	11	10	3
Sallanches	1	3	2	7	5
total	7	38	41	37	15



Situation familiale

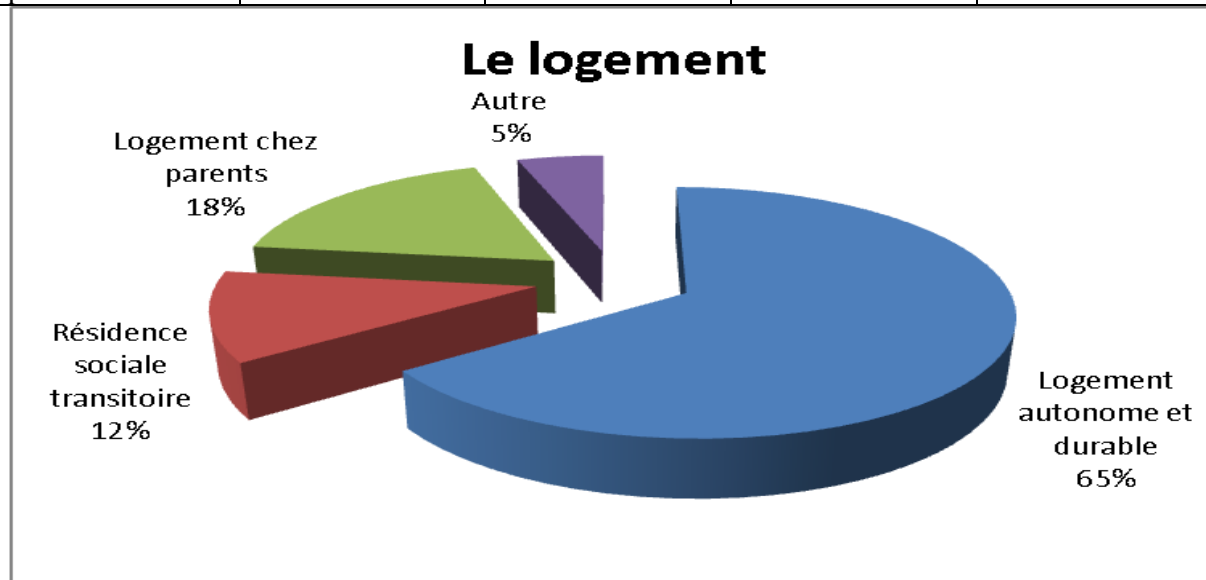
	Situation familiale
Couple avec enfant	4
Couple sans enfant	7
Célibataire avec enfant	37
Célibataire sans enfant	90
Total	138



Sur les 41 parents accompagnés, 29 n'ont pas leur enfant à charge. Il s'agit essentiellement d'hommes séparés, mais aussi d'hommes et de femmes dont les enfants sont majeurs. La moyenne est de deux enfants.

Situation par rapport au logement

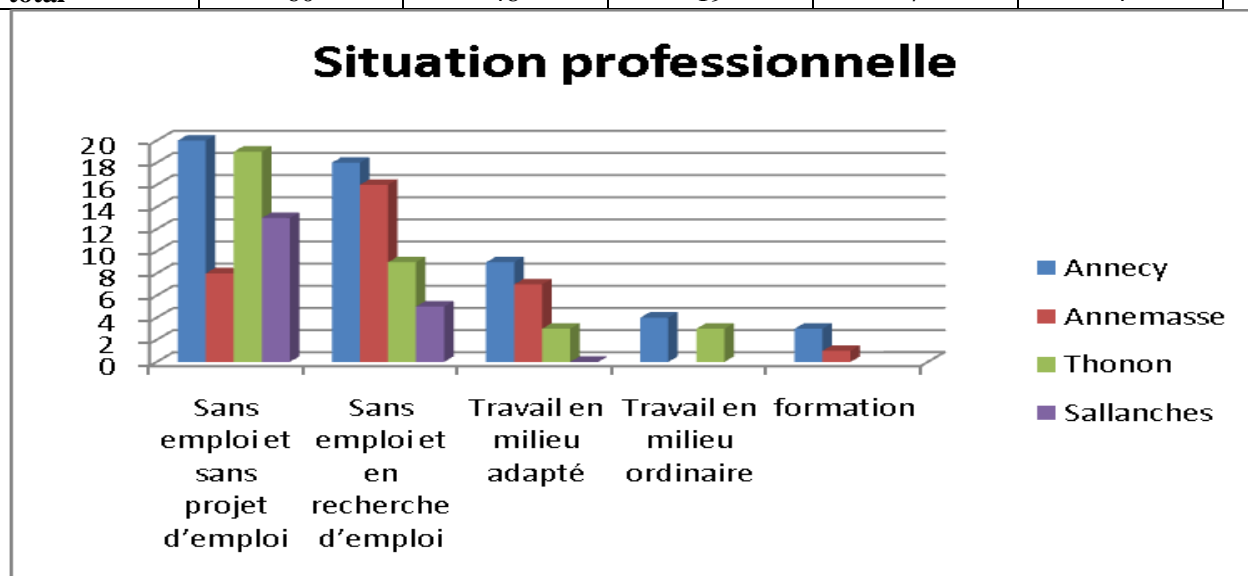
	Logement autonome et durable	Résidence sociale transitoire	Logement chez parents	Autre
Nombre de personnes	88	16	24	7



Autres : Quatre personnes habitent chez un frère ou sœur ; deux à l'hôpital ou en centre de rééducation et une autre en communauté.

Situation professionnelle

	Sans emploi et sans projet d'emploi	Sans emploi et en recherche d'emploi	Travail en milieu adapté	Travail en milieu ordinaire	Formation
Annecy	20	18	9	4	3
Annemasse	8	16	7	0	1
Thonon	19	9	3	3	0
Sallanches	13	5	0	0	0
total	60	48	19	7	4



A noter les disparités par sites : en fonction de l'offre existante.

Les projets pour 2010

En 2010, nous souhaitons poursuivre et renforcer les actions engagées en 2009 visant d'une part la « consolidation » et la professionnalisation du service, le renforcement du travail partenarial, l'évaluation du service rendu aux usagers.

- Evaluation du service.

Cela va nous demander vraisemblablement de retravailler sur une synthèse des observations recueillies et d'en tirer des pistes prioritaires de travail à mettre en œuvre sous forme de commissions.

- Renforcer la professionnalisation du service en favorisant l'appropriation des missions du SAVS par tous les salariés
- Par l'acquisition et le partage de connaissances de bases :
Nous allons mettre en place des formations internes s'adressant à toutes les équipes concernant la connaissance des maladies et du handicap psychique, l'accompagnement des états suicidaires pour permettre à tous d'avoir des savoirs et savoir-faire rapidement réutilisables et partagés. Nous réfléchissons aussi à une formation sur les écrits professionnels intégrant la dimension éthique et législative, suite à nos réflexions sur les écrits pratiqués dans le service.
Les professionnels continueront également à se former individuellement dans le cadre du DIF (DIF= Droits Individuels à la Formation).
La participation à des colloques et journées de formations diverses sera toujours encouragée dans la limite de nos moyens financiers bien sûr.
- Par la mise en place en interne d'un « processus » de partage autour des formations auquel nous avons commencé à réfléchir, entre autre, suite à une proposition d'une formatrice : peut être par la création d'une commission qui répertoriera les formations de tous les salariés, qui récoltera des comptes-rendus, organisera des restitutions lors de réunions...
Le partage des connaissances sera favorisé aussi par la participation aux actions collectives intersites et interservices.
- Par la poursuite de ce qui est déjà engagé : groupes d'analyse de la pratique, réunions diverses... en les adaptant aux nouvelles extensions d'Oxygène.
- Renforcer le travail partenarial et le travail de communication autour de la problématique du handicap psychique

Poursuivre le travail de partenariat déjà engagé et continuer à participer aux démarches d'information au grand public en lien avec d'autres institutions. (Rallyes santé, SISM...)

LES ATELIERS COLLECTIFS SUR LE SITE D'ANNECY

Atelier Nutrition et Handicap 2009

Cet atelier s'est monté en partenariat avec la Fédération Education Santé de Rhône Alpes, ainsi qu'avec le GEM Attrap'Lune et le SAMSAH le Bilboquet.

Il a été animé par une nutritionniste et un travailleur social de chaque structure.

Il y a eu 5 rencontres proposées avec différents thèmes :

- « goût saveurs, 5 sens »
- « représentation et alimentation »
- « pyramide et équilibre alimentaire »
- « budget, achat, lecture des étiquettes »
- « quelle recette ? »

Il y a eu également des rencontres aux domiciles des usagers pour ceux qui étaient intéressés.

Par la suite un repas a été réalisé par les participants dans les locaux d'Attrap'Lune. Deux personnes ont été présentes à chaque rencontre pour les ateliers. Cinq autres se sont greffées pour les rencontres en individuel et le repas de fin de cycle.

En plus de l'intérêt perceptible que cet atelier a pu susciter chez nos usagers, il a fourni aux travailleurs sociaux une base sur laquelle retravailler ce thème en individuel. Cet atelier se poursuivra en 2010.

La caravane des 10 mots

Ce projet s'est déroulé du 6 janvier 2009 au 2 mars 2009 sur 7 journées avec l'inscription de 5 personnes par structure.

Au total, 12 personnes participeront à ce projet.

L'objectif étant de s'inscrire dans le cadre de « la semaine de la langue française » sur le plan national. De rapprocher des artistes avec des bénéficiaires de structures sociales et médico-sociales. La caravane est un outil d'échange et d'expression fondé sur une approche artistique et ludique du langage. Il s'agit de créer un lien, d'accompagner des projets ou d'explorer ensemble ce que les mots révèlent. La caravane travaille sur l'épanouissement de l'individu.

Au-delà des objectifs généraux, nous avons eu plusieurs objectifs individuels en fonction des participants.

Les principaux objectifs travaillés sont :

- sortir de chez soi
- avoir un projet
- rencontrer d'autres personnes
- être dans l'échange à travers ces différents ateliers
- découvrir la structure attrap'lune,
- participer à une activité de groupe à travers un outil créatif.

Ce projet a été réalisé conjointement avec plusieurs structures (attrap'lune, le bilboquet, le foyer St François et le SAVS) dans les locaux d'Attrap'lune.

C'est sous forme d'ateliers participatifs (sténopé, art postal, ateliers 10 mots) encadrés par des artistes professionnels que les personnes ont pu découvrir et participer à ce projet. Cinq personnes du SAVS ont participé à ces différents ateliers. Une personne s'est engagée complètement sur ce projet, les autres ont participé partiellement sur certains ateliers.

Dans l'ensemble les objectifs individuels ont pu se réaliser, même si pour certaines personnes le groupe est resté une approche plus difficile. Un repas a clôturé chaque atelier et ce moment d'échange a permis à certains participants de se sentir plus à l'aise dans un groupe et de désirer renouveler cette expérience.

Atelier Piscine

Lors des accompagnements individuels, plusieurs usagers ont exprimé la demande d'être accompagné pour aller à la piscine. Sachant la difficulté que peut représenter cette activité (notamment sur le plan du rapport au corps) et son intérêt pour notre public (activité physique, détente...) nous avons décidé d'organiser un accompagnement collectif organisé en atelier. Les objectifs ont été de :

- Stimuler la personne en proposant une activité régulière, repérée dans le temps pour motiver la demande initiale des personnes
- Remobiliser la personne pour retrouver une autonomie relative afin de participer à une activité extérieure pour rétablir du lien social et rompre l'isolement
- Favoriser la réalisation du projet en mettant en place un cadre rassurant (présence des éducateurs sur les lieux), jours et horaires fixes
- Développer les capacités à se rendre seul à la piscine (utiliser les transports en commun ou véhicule perso)
- Expérimenter et prendre l'habitude de sortir de chez soi pour passer un moment de détente agréable

Trois personnes ont participé à cet atelier, sur les 13 demandes que nous avons recensées, ce qui illustre la difficulté que représente cette activité pour notre public.

Les objectifs pour ces trois personnes ont été réalisés, le fait d'être deux accompagnateurs a permis pour deux personnes d'utiliser les transports en commun. Ceci a facilité par la suite une autonomie.

Deux personnes ont pu poursuivre ce projet sans la présence du SAVS. Elles ont pris une carte d'abonnement.

Atelier Plein Air

Parmi les ateliers-activités proposés, 6 séances de « **détente et jeux en plein air** » ont eu lieu, auxquelles 6 personnes accompagnées ont participé.

L'objectif principal de cette activité était double :

- Se faire plaisir, jouer, s'amuser et se détendre en compagnie, partager des moments de socialisation ludique, pour une remise en forme physique et corporelle.
- Répertoire, avec les usagers participants, un ensemble de petits équipements sportifs de proximité, gratuits et libres d'accès, pour leur permettre d'investir leur environnement, de les

encourager à les utiliser par eux-mêmes, en autonomie, bien au-delà des séances proposées par notre service.

Les activités qui nous ont servi de support sont la pétanque, basket, ping-pong, badminton, le tout sur des terrains de plein air et libres d'accès.

Toutes les séances se sont bien déroulées, la découverte de ces équipements de proximité a été réelle car ils étaient inconnus par les usagers présents. Nous avons pu également observer que les participants qui ne se connaissaient pas, ou très peu, ont sympathisé, dans une satisfaction unanime à chaque fin de séance.

Ces usagers-participants utilisent-ils aujourd'hui ces équipements (ou d'autres encore) d'une manière autonome, seul ou en groupe ? Difficile de répondre avec exactitude, nous sommes informés toutefois d'un ensemble de situations de retrouvailles amicales (petites vacances, barbecue, cinéma, loisirs...) entre nos usagers en dehors de toute incitation Oxygène, cela nous réjouit car tout à fait conforme à l'esprit de cet atelier Plein Air, que certains usagers souhaiteraient voir reconduit.

LES ATELIERS COLLECTIFS SUR LE SITE DE SALLANCHES

Carambole

Nous avons proposé aux personnes de les accompagner afin de construire un projet collectif. Les objectifs de cette action étaient de :

- Mobiliser et redévelopper leurs compétences personnelles,
- Ré-entraîner aux habilités sociales,
- Sortir de leur quotidien
- Créer du lien dans le groupe et à l'extérieur.

Pour ce faire, les personnes se sont réunies toutes les 3 semaines dans les locaux du SAVS Oxygène, puis, à leur demande, tous les 15 jours, pendant 10 mois.

Plusieurs étapes ont été réalisées. Les personnes ont choisi de baser l'action collective sur des sorties culturelles. Elles sont allées rechercher les informations nécessaires pour organiser ces sorties (transports, horaires...).

Trois sorties ont effectivement été organisées : deux au cinéma, et une à l'élevage des chiens Saint-Bernard à Servoz.

Lors du bilan de cette action collective, les personnes nous ont dit :

- Qu'elles avaient découvert le plaisir et le bénéfice de faire partie d'un groupe. Le travail en collectif venait compléter le suivi individuel.
- Que chacun et chacune avait pu travailler, à son niveau, ses objectifs personnels (prise de parole en groupe, déplacement autonome, reprise de confiance en soi...)
- Que l'important pour elles, n'était pas le support de l'action collective, mais de pouvoir se rencontrer et se retrouver régulièrement autour de moments conviviaux.

Globalement, pour nous, le bilan de cette action est positif, nos principaux objectifs ayant été atteints. Nous avons cependant envisagé que les sorties puissent perdurer dans le temps, sans la présence des accompagnatrices sociales. Or, nous avons constaté qu'il était encore difficile pour les personnes de franchir cette étape. Elles nous ont elles-mêmes expliqué, qu'elles avaient encore besoin de la présence des professionnelles pour être motivées et guidées dans l'organisation des sorties.

Suite à l'arrêt de cette action, les personnes ont souhaité continuer à se retrouver autour d'un film, au cinéma, une fois par mois environ, afin de faire ensemble ce qu'elles n'arrivent pas à faire seules.

Inauguration

Lors de l'inauguration du service certaines personnes accompagnées par le SAVS et par le SAMSAH ont souhaité se réunir pour apporter leurs témoignages. Tous ensemble, nous avons conçu un tableau-bulles où chaque personne qui le souhaitait, a pu inscrire une phrase ou un texte, et ainsi venir témoigner de son vécu ou partager une réflexion ou faire part de ses difficultés. Nous avons laissé des bulles vides afin de recueillir des réponses ou des réflexions de la part des invités de l'inauguration. Nous avons installé le tableau-bulles dans une salle de réception ; les bulles se sont remplies.

Les personnes accompagnées ont également préparé un discours témoignant de leur quotidien, de la souffrance, de la solitude, des difficultés rencontrées et de leur envie de s'en sortir. Une personne volontaire a exprimé au nom de tous ce discours devant l'assemblée des participants. Au travers d'exemples simples, ce discours commun, ce parler vrai a pu retranscrire une partie du vécu de chacun et transmettre un message touchant.

Cette action a permis de passer ensemble un moment convivial, d'échange et de partage ; elle a donné à chacun la possibilité d'occuper sa place d'être humain, sans exclusion et sans stigmatisation. Les retours que nous avons eus ont été positifs aussi bien de la part des personnes accompagnées que des autres participants.

Repas de fin d'année

En fin d'année, nous avons proposé aux personnes accompagnées de participer à un repas. L'idée était de les inviter, qu'elles ne participent ni à l'organisation, ni à la préparation, ni à la confection. Nous envisagions ainsi, qu'elles puissent avoir envie à leur tour de préparer un repas pour le groupe. Sept personnes ont participé au repas ; nous avons passé un bon moment, convivial, simple et agréable. L'idée a germé et un groupe de trois personnes s'est proposé pour organiser, préparer et cuisiner un couscous dans le printemps. Les personnes insistent de manière générale, sur l'importance de pouvoir se rencontrer et passer ensemble de bons moments. De plus, cela permet à chacun d'avancer en travaillant ses difficultés personnelles ou en mettant en valeurs ses compétences.

LES ATELIERS COLLECTIFS SUR LE SITE DE THONON

Atelier jeux de société

Cet atelier a été instauré en mars 2009. Il est à chaque fois animé par deux éducateurs une fois par semaine et cela pendant deux heures.

Plusieurs objectifs étaient visés à travers cet atelier. Tout d'abord, il s'agissait d'amener les usagers du service à surmonter certaines difficultés souvent récurrentes dans leur quotidien telles que quitter leur domicile ou encore, se confronter à un collectif en essayant d'y faire leur place. Ensuite, il s'agissait de conduire ces personnes à moyen terme à aller d'elles mêmes vers des associations proposant des jeux de société (ex : clubs de scrabble, de cartes, etc.).

Les jeux de société ont été choisis comme support car ils sont source d'échanges entre les participants. Ils obligent aussi ces derniers à respecter des « règles ». Les jeux ont également le mérite de permettre aux participants d'être valorisés car ils mettent en avant des capacités pas toujours stimulées dans leur quotidien (ex : culture générale, réflexion, logique, etc.).

Au fil des mois, l'effectif de l'atelier n'a fait que croître même si cette croissance ne se fit pas de façon régulière.

Lors des premières séances, ce fut difficile de mobiliser les participants. Seules, une à deux personnes faisaient le déplacement au début de l'atelier. En comparaison, le premier atelier du mois de février 2010 a réuni six personnes sans compter les éducateurs.

De même, afin que les participants s'investissent un peu plus dans leur atelier, il leur est demandé ponctuellement une participation financière de 2€ pour la location des jeux à la ludothèque ou encore une participation en nature (café, thé, biscuits, etc.) pour rendre ce moment un peu plus convivial.

Désormais, l'atelier jeux est un moment de convivialité qu'une partie des usagers du service a bien investi en y participant chaque semaine. Toutefois, cet atelier qui n'était pas prévu pour durer s'est finalement pérennisé car aucun des usagers du service ne semble prêt à ce jour à intégrer une association de loisirs en dehors du cadre du SAVS et, de plus, ils restent très demandeurs.

Dix-huit personnes différentes ont déjà participé au moins une fois à l'atelier jeux. Sur ces dix-huit personnes, deux d'entre-elles viennent de façon régulière.

D'après un questionnaire d'évaluation remis aux usagers, ils disent participer à l'atelier jeux pour passer un bon moment, pour rencontrer du monde et se changer les idées.

Selon eux, l'atelier jeux leur apporte la possibilité de sortir, d'échanger, de rompre l'ennui et de stimuler la réflexion.

La « permanence »

La « permanence » est un moment qui a été instauré le lundi matin de 10h à 12h. Pendant ce créneau de 2h, un éducateur reçoit les usagers du SAVS qui le désirent autour d'un thé ou d'un café. Les personnes peuvent venir à n'importe quel moment durant ces deux heures et peuvent rester le temps qu'elles le souhaitent. Il ne s'agit pas d'entretiens individuels mais plus d'un moment d'échanges entre les personnes présentes, le tout animé par un éducateur.

Si cette permanence a lieu le lundi matin, ce n'est pas anodin. En effet, pour des personnes souffrant de troubles psychiques, le week-end est souvent difficile à vivre car il faut fréquemment gérer la solitude, l'ennui et les angoisses. Ce temps du lundi matin permet donc par l'échange de verbaliser ces angoisses et de rompre avec cette solitude.

La permanence rassemble chaque semaine deux à quatre usagers du service et depuis l'instauration de cet accueil, dix personnes sont déjà venues au moins une fois. Pour elles, ce temps semble être un moment dont elles ont un réel besoin. Par conséquent, la « permanence du lundi » se doit d'être poursuivie.

LES ATELIERS COLLECTIFS SUR LE SITE D'ANNEMASSE

Action alimentation/nutrition

Cette action est mise en place en partenariat avec deux animatrices, diététiciennes du service « Education à la santé 74 ».

Ce projet a pour but d'aider les participants à adopter des comportements favorables à leur santé et une alimentation équilibrée.

Une première rencontre entre l'équipe de Thonon et d'Annemasse et les deux animatrices a eu lieu en octobre afin de définir les objectifs et les modalités de l'action auprès des personnes accompagnées et afin de cerner les besoins des accompagnateurs autour d'une formation sur l'alimentation et la nutrition.

Ainsi, ce projet est constitué de 5 ateliers collectifs ayant pour objectifs les points suivants :

- Développer des connaissances en matière d'équilibre alimentaire
- Développer son sens critique par rapport à l'offre alimentaire
- Sensibiliser les participants sur la place du petit déjeuner
- Les aider à modifier certains de leurs comportements alimentaires pour être en meilleure santé
- Augmenter et favoriser la fréquence de consommation de certains aliments

Des séances individuelles sont proposées soit pour mettre en place ces objectifs avec des personnes ne souhaitant pas être dans du collectif, soit pour poursuivre ces thématiques avec les participants du collectif pour aller plus en détail ou pour aborder des problématiques plus particulières.

Une réunion d'information a eu lieu le 6 novembre, elle a réuni 13 personnes accompagnées par le service Oxygène et l'ESAT Messidor.

Trois personnes ont souhaité participer aux ateliers collectifs et bénéficier de séances individuelles.

Trois personnes ont souhaité bénéficier uniquement des séances individuelles.

En 2009, deux ateliers collectifs ont eu lieu (26 novembre et 17 décembre) réunissant 3 personnes accompagnées, les deux animatrices et une accompagnatrice.

L'action se poursuit en 2010 avec la mise en place de séances individuelles et d'une formation auprès des accompagnateurs de l'équipe de Thonon et Annemasse.

Château rouge 2009

De janvier à juin 2009 :

- Inscription de 10 personnes à 18 spectacles avec 1 à 4 personnes inscrites par spectacle
- Participation effective de 4 personnes à 5 spectacles sans accompagnement du service
- Dont une personne ayant géré en totale autonomie et indépendance ses réservations et sa participation aux spectacles

Le principal objectif était de renforcer la responsabilisation et l'autonomisation en établissant en fonction des possibilités et des besoins de chaque personne une liste des spectacles sans accompagnement.

Une réunion a été organisée le 23 février pour faire le point sur ce nouveau fonctionnement, mais aucune personne n'a été présente, l'équipe s'est donc positionnée en laissant les personnes prendre contact avec le service pour évaluer le besoin d'accompagnement et pour faire le lien avec Château rouge pour gérer leurs réservations.

Ainsi, 4 personnes ont sollicité l'équipe, une première pour faire le lien avec Château rouge et modifier sa réservation, une deuxième pour informer le service de sa non-participation, une troisième pour solliciter un accompagnement et une dernière personne pour proposer de donner sa place.

Une réunion a eu lieu le 2 juillet. Afin de la préparer, un point a été réalisé individuellement pour identifier les difficultés, les besoins et définir des objectifs individuels. Globalement, les difficultés s'orientent autour de la notion d'anticipation, d'engagement et de mobilité.

L'objectif principal a donc été de favoriser le maintien d'un engagement en privilégiant un nombre de réservation adapté à la réalité de chaque personne.

Les modalités restent inchangées, l'abonnement est individuel et nominatif, il est engagé pour 2 spectacles par versement de 14 euros. Les spectacles suivants sont réservés et à retirer 10 jours avant la date du spectacle. Passé ce délai, et sauf négociation avec le service billetterie, la réservation est annulée.

L'accompagnement aux spectacles se modulera en fonction des besoins identifiés de chacun.

De septembre à décembre 2009 :

Une première rencontre a eu lieu le 8 septembre entre l'équipe et la coordinatrice du centre culturel de Château rouge afin de faire le point sur le fonctionnement.

Deux demandes ont été formulées :

-Fournir un listing individuel des spectacles réservés pour faciliter l'anticipation

-Réduire et rendre plus clair le délai de fin de réservation en cas de non retrait des billets.

Le délai sera donc un début de semaine pour un spectacle en fin de semaine et une fin de semaine pour un spectacle en début de semaine suivante.

Une deuxième rencontre a eu lieu le 21 septembre, la coordinatrice est venue présenter la saison 2009/2010 du centre culturel. Trois personnes étaient présentes. Une distribution du livret des spectacles s'est faite par la suite aux personnes intéressées.

Une troisième rencontre a eu lieu le 13 octobre pour permettre aux personnes de s'inscrire et afin de redéfinir les objectifs et le fonctionnement. Six personnes étaient présentes, 4 se sont réellement abonnées de 1 à 5 spectacles chacune, dont une en totale indépendance.

Groupe de vie sociale 2009

Cette année, le groupe de vie sociale a commencé en janvier pour se terminer à la mi-septembre. Treize rencontres ont été programmées au bureau, dont 3 pique-nique pendant l'été. Nous nous réunissons toutes les trois semaines le vendredi après-midi de 14 heures à 17 heures.

Trois d'entre elles ont été annulées pour diverses raisons organisationnelles. La participation moyenne est de 10 personnes sur un effectif de 30 personnes. Un noyau de 7 personnes environ est toujours présent.

Cela fait maintenant 3 ans et demi que le groupe vie sociale existe et cette année l'équipe éducative a décidé de l'arrêter. Pourquoi ?

Parce que ce noyau du groupe est à l'origine de la création de l'association « Au p'tit vélo » qui permettra l'ouverture prochaine d'un GEM sur Annemasse (Groupe d'Entraide Mutuelle) au printemps 2010. Cette ouverture va donner à toutes ces personnes, qui fréquentent le groupe de vie sociale, la possibilité de se voir dans un autre lieu. Cette ouverture sur la cité est l'aboutissement d'un des objectifs du groupe de vie sociale, à savoir créer du lien entre eux et les encourager à sortir et faire des choses ensemble sur l'extérieur.

Nous avons expliqué au groupe notre point de vue sur l'arrêt de cette activité et nous avons fait ensemble un bilan de cette expérience. Voilà ce qu'il a exprimé :

Points forts :

- Convivialité, décontraction qui a entraîné des situations de partage, de solidarité et de sentiments tels que l'amitié
- Respect des personnes, de la parole
- Sentiment de ne pas être seul avec sa maladie
- Envie de se revoir en dehors du SAVS
- Droit d'arriver avec sa maladie et de pouvoir l'exprimer
- Non jugement des actes et des paroles

Points faibles :

- Sentiment de brouaaaaa !!!!!
- Certaines personnes se sont senties rejetées ou ont été rejetées par l'effet du groupe
- Un sens de l'humour trop déplacé parfois
- Difficulté de se sentir à l'aise dans le groupe lorsque l'on ne connaît pas les personnes. Certains avaient évoqué la possibilité de se faire parrainer pour une meilleure adaptation.

Nous pouvons dire que la création de ce groupe a favorisé entre eux une dynamique et une envie de se voir et de se revoir pour vivre et partager ensemble des expériences humaines. Le résultat est positif et encourageant et nous leur souhaitons beaucoup de chance dans ce nouveau projet.

Et les autres ? Ceux ou celles qui ont encore des difficultés à aller vers l'autre ou à participer à une activité collective ! Comment les aider pour leur donner l'envie de sortir de chez eux ?

Notre réflexion nous a amenés à mettre en place, pour l'année 2010, d'autres formes d'activités collectives : plus courtes dans le temps, avec des thèmes précis et en petit collectif.

Repas de fin d'année

Pour clore cette année, un repas a été organisé dans les locaux du service le samedi 19 décembre. Le choix du repas a été proposé par les usagers lors d'une réunion exceptionnelle. Les personnes qui n'ont pas pu être présentes lors de cette rencontre, ont communiqué leurs suggestions à leurs accompagnatrices. Ce repas a réuni 19 personnes (treize personnes accompagnées, trois enfants et les trois accompagnatrices du service). Il nous a semblé plus opportun d'organiser cette rencontre un samedi afin de permettre au plus grand nombre d'être présent. Ce repas a remporté un franc succès et il a permis à des personnes peu habituées aux rencontres en grand groupe de s'y essayer.

Sortir

Une des alternatives au groupe de vie sociale a été la mise en place de l'activité « sortir ». Les personnes ciblées par cette activité ont des difficultés quand il s'agit de créer du lien, d'être en relation et d'aller vers l'autre. De plus, elles vivent comme un obstacle de participer à une activité en grand groupe.

Un groupe de quatre personnes a été constitué, avec pour objectifs de les amener à sortir de chez elle et à s'entraîner à être en lien. Il faut préciser que les personnes ciblées ont à travailler ces objectifs dans leur projet individuel.

Trois promenades dans le secteur d'Annemasse ont été proposées. Deux accompagnatrices encadraient l'activité. La première sortie a eu lieu le 17 novembre 2009, deux personnes étaient présentes. La sortie du 1 décembre a été annulée en raison de l'absence de l'une des accompagnatrices. La dernière sortie du 15 décembre a réuni 2 personnes. Malgré son engagement au départ, une personne accompagnée a finalement refusé de participer à l'activité. Elle a exprimé le fait qu'elle n'était pas intéressée par le support de l'activité, à savoir la marche. Deux autres usagers n'ont pas pu participer à toutes les sorties en raison de convenance personnelle.

L'activité aura permis aux personnes de sortir de chez elles et de se retrouver en situation de petit groupe. Il est à noter que les échanges ont été plus aisés entre usagers et accompagnatrices qu'entre usagers eux-mêmes. Il est vrai que les personnes accompagnées ont besoin de temps pour être pleinement en confiance et échanger sereinement. Il semble donc nécessaire de reconduire cette activité en 2010 afin de permettre aux personnes de passer le cap de la rencontre et d'être dans l'échange avec les autres usagers. Pour 2010, nous réfléchissons à la mise en place d'autres supports afin de pouvoir atteindre un plus grand nombre de personnes en difficultés relationnelles.